



LA FERME DE L'AIR LIBRE
RAPPORT D'ACTIVITE
2022



SOMMAIRE

EDITO.....	3
L'ASSOCIATION ET SA MISSION SOCIALE.....	4
MAISONCELLE : DU LIEU-DIT AU PROJET EMMAÛS.....	6
COMPOSITION ET GOUVERNANCE.....	8
MISE EN PLACE DU PARTENARIAT AVEC L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.....	10
L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL.....	11
MONTAGE DE L'ATELIER DE MARAÎCHAGE ET DÉMARRAGE DU CHANTIER D'INSERTION.....	13
COMMUNICATION.....	14
PRINCIPALES PERSPECTIVES 2023.....	15
LES PARTENAIRES.....	17
CHARTRE DE LA FERME.....	18

EDITO - RAPPORT MORAL

2022 restera comme l'année de la concrétisation du projet de la Ferme de l'Air Libre, devenue la "Ferme Emmaüs Maisoncelle" grâce à notre arrivée dans ce magnifique hameau le 25 mars, et à l'entrée en probation de notre association au sein du mouvement Emmaüs quelques mois plus tard.

Au cours de cette année, Maisoncelle a pris vie, animée par les premier-es salarié-es de l'équipe permanente, Mélanie et Antoine, aux côtés de Bruno, mais aussi par les bénévoles qui sont venu-es prêter main forte notamment pour assurer l'entretien du site, matérialisant ainsi le véritable démarrage de la vie associative, indispensable pour permettre le bon fonctionnement de la ferme au quotidien mais aussi la pérennité du projet.

Une à une, les étapes clés ont été franchies pour permettre l'accueil des premier-es salarié-es en insertion début septembre, puis l'arrivée des premiers résidents en placement extérieur début 2023, conformément à ce qui avait été envisagé dès la fin 2021. Ceci a été rendu possible par l'engagement sans faille de l'équipe salariée, par la mobilisation des bénévoles - en particulier au sein de la gouvernance naissante de notre association - , mais aussi par le soutien toujours aussi marqué des partenaires du projet, qui a permis de sécuriser financièrement notre démarrage et de valider le cadre nécessaire au déploiement de notre mission sociale : convention de placement extérieur avec l'administration pénitentiaire (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - SPIP du 86) et agrément "Atelier-Chantier d'Insertion" avec la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité (DDETS).

Attaché-es à ancrer le projet et la ferme au sein du territoire qui nous accueille, Lusignan et le Pays Mélusin, nous avons eu également la satisfaction de pouvoir créer et développer des liens fructueux avec ses acteurs institutionnels, sociaux et associatifs ainsi que ses habitant-es. Ces premières graines plantées dans un terreau accueillant ne pourront que faciliter l'inclusion des futurs résidents de la ferme dans la vie sociale, culturelle et citoyenne du territoire et ainsi, leur donner des repères positifs pour la construction de leurs nouveaux projets de vie.

En regardant ce beau chemin parcouru depuis les prémices du projet en 2020, nous voulons exprimer notre gratitude à toutes celles et tous ceux qui ont cru dans le projet et qui ont, d'une manière ou d'une autre, apporté leur pierre à la Ferme Emmaüs Maisoncelle. Bien sûr, il reste de très nombreux défis à relever, en 2023 et dans les années qui suivront. Alors continuons à nous mobiliser pour que l'association et la ferme puissent poursuivre leur développement tout en assurant leur pérennité !

Jean-Claude Bonnefon, Président
Bruno Vautherin, Directeur

L'ASSOCIATION ET SA MISSION SOCIALE

La Ferme Emmaüs Maisoncelle est un **espace de transition pour préparer le retour à la liberté de personnes détenues**.

Les personnes accueillies à la Ferme bénéficient en effet d'un **aménagement de peine** qui a fait la preuve de son efficacité depuis de nombreuses années - le **placement à l'extérieur** - et viennent ainsi terminer leur peine au sein de la structure.

Pendant 6 à 24 mois, les personnes accueillies sont accompagnées afin de retrouver les repères indispensables à la vie "ordinaire" et afin de **construire ou affiner leur projet de vie** grâce à :

- Un **hébergement individuel** et une **vie collective** riche,
- Un **travail porteur de sens**, "à l'air libre" et au contact du vivant,
- Un **accompagnement social renforcé**,
- Une **ouverture vers de nouveaux horizons**, avec un ancrage sur le territoire.

La Ferme **accueille également des salarié-es résidents sur le territoire et éloigné-es de l'emploi**.

L'association bénéficie d'**agrément**s délivrés par les services de l'Etat, qui lui permettent de conduire ses missions dans de bonnes conditions :

- Une **convention avec l'administration pénitentiaire**, permettant d'accueillir des personnes dans le cadre du placement extérieur
- Une **convention Atelier-Chantier d'insertion**, permettant de salarier les résidents et les autres personnes qui viennent travailler sur l'atelier de maraîchage bio (CDDI).

La Ferme est également une exploitation en maraîchage biologique. Les résidents et les autres salarié-es en insertion accueilli-es à Maisoncelle bénéficient d'un **contrat de travail en insertion** (26H / semaine) et cultivent des fruits et légumes selon les principes de l'**agroécologie**.

Ces produits seront à **terme labellisés « Agriculture Biologique »** et commercialisés **localement**, mais aussi consommés directement par les résidents, dans une démarche d'**autonomie alimentaire**.

QUELQUES CHIFFRES CLES - 2022

- **4** hectares composent le site
- **12** résidents seront accueillis à terme à Maisoncelle
- **8** membres au sein du conseil d'administration
- **15**aine de bénévoles
- **4** salarié-es en insertion recruté-es
- **41** candidatures reçues pour intégrer la Ferme en tant que résidents
- **3** serres en cours de montage
- **5 000** bulbes d'oignons et d'ail plantés
- **170k€** de budget annuel
- **40**aine de partenaires institutionnels et financiers soutient le projet



LE MOUVEMENT EMMAÜS

S’adaptant sans cesse aux nouveaux visages de la précarité et de l’exclusion, Emmaüs est depuis longtemps mobilisé pour l’accueil des personnes “placées sous-main de justice”. Les acteurs du mouvement proposent aujourd’hui différents dispositifs originaux, hors et dans les murs, pour favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des personnes condamnées.

L’association La Ferme de l’Air Libre a été fondée en 2020, dans le sillon creusé depuis plus de vingt ans par la **Ferme de Moyembrie (02), l’une des premières structures à avoir développé ce modèle atypique d’accueil et d’accompagnement de personnes détenues en fin de peine.** L’objectif initial était de porter la création d’une structure similaire dans la Vienne, avec **l’appui d’Emmaüs France, dans le cadre d’une dynamique d’essaimage nationale. Maisoncelle est ainsi la 5ème ferme d’insertion et de placement extérieur du mouvement Emmaüs.** A ce titre, elle fait partie de la « **Branche 3 - Insertion par**

Emmaüs, cap sur l’intégration!

Une fois terminée la phase de probation, qui devrait s’achever en 2024, l’association sera présentée à l’Assemblée Générale d’Emmaüs qui se prononcera sur l’entrée définitive de Maisoncelle dans le Mouvement.

l’activité économique » du mouvement.

Dans ce cadre, elle interagit avec de nombreuses autres structures du réseau. En juin 2022, **Maisoncelle a ainsi accueilli le séminaire annuel des Fermes Emmaüs,** l’occasion de présenter le site aux représentant-es des structures existantes et aux porteur-euses de projets similaires. Cette rencontre a également été l’occasion d’échanger sur les expériences de chacun-e et de partager de bonnes pratiques. Tout au long de l’année, des membres de l’équipe de Maisoncelle se sont également **investi-es dans plusieurs groupes de travail thématiques** regroupant l’ensemble des fermes et notamment ceux portant sur la communication, la prévention et la gestion des addictions ou encore, sur le modèle économique. Maisoncelle a par ailleurs bénéficié **d’échanges, d’appuis et a accueilli des représentant-es de plusieurs communautés Emmaüs de la région.**

Enfin, la Ferme partage pleinement les **valeurs et combats du mouvement, à savoir : la solidarité, l’accueil inconditionnel, l’autonomie par l’activité et le développement durable.**

Ces dernières se retrouvent notamment dans la **charte de la Ferme, les différents règlements** (« Travailler à Maisoncelle » et « Vivre à Maisoncelle ») ainsi que **le livret d’accueil** élaborés au cours de l’année par l’équipe, avec l’appui d’autres fermes et d’autres structures d’insertion.

MAISONCELLE : DU LIEU-DIT AU PROJET EMMAÜS



Le site de Maisoncelle est implanté **au cœur de la campagne du pays Mélusin**, dans le département de la Vienne (86), à 30 minutes de Poitiers. Situé à quelques kilomètres des bourgs de **Lusignan, Rouillé et Saint-Sauvant** où l'on trouve de nombreux commerces et services ainsi qu'une gare de train, le lieu-dit est facilement accessible et permet de bénéficier d'un environnement dynamique (activités économiques, associations culturelles et sportives...).

Composé de **3 anciennes fermes et de leurs bâtiments annexes** (granges, porcheries...), le site occupe une surface d'environ **4 ha dont deux seront consacrés aux cultures**. Il offre un cadre idéal pour accueillir les résidents et les autres salarié-es en insertion, et pour déployer les

activités de l'association tout en conservant une taille humaine.

Solifap est le propriétaire du site de Maisoncelle. Cette **société d'investissement solidaire**, créée par la **Fondation Abbé Pierre**, a pour objectif de mobiliser la finance solidaire afin d'accroître l'offre de logements pour les personnes défavorisées et lutter contre le mal-logement. C'est dans le cadre de cette mission et en partenariat avec l'association la Ferme de l'Air Libre que Solifap a acquis ce lieu-dit mélusin.

Depuis mars 2022, date de remise des clés, la Ferme de l'Air Libre jouit d'un bail emphytéotique pour une durée de 20 ans.

PREMIERS AMÉNAGEMENTS

Dès l'été, l'association a lancé les premiers travaux d'aménagement du site.

L'un des corps de ferme a ainsi été transformé en « espace d'accueil » comprenant plusieurs bureaux et salles de réunion ou d'entretien. Des travaux de rafraîchissement ont en parallèle été entrepris dans les quatre chambres avec sanitaires et salle de bain qui composent un second bâtiment destiné à l'habitation. Cet espace pourra ainsi accueillir les premiers résidents, courant 2023.

Ces travaux ont été réalisés respectivement par l'association Solidarité Environnement Insertion (SEI), structure d'insertion par l'activité économique basée dans la commune voisine, et par les apprenants de la formation peinture en bâtiment dispensée par l'institut de formation GEPSA au sein du centre pénitentiaire de Vivonne (86), situé à une quinzaine de kilomètres

de la Ferme.

L'équipe a également amorcé la récupération de meubles et objets de seconde main (électroménager, mobilier, vaisselle...) afin de meubler de façon écologique et économique les différents espaces.

« La Maison d'Henri », « la Maison de Lucie » et la « Maison de Georges » sont les nouveaux noms des bâtiments de la Ferme, en hommage à des personnages importants de l'histoire d'Emmaüs :

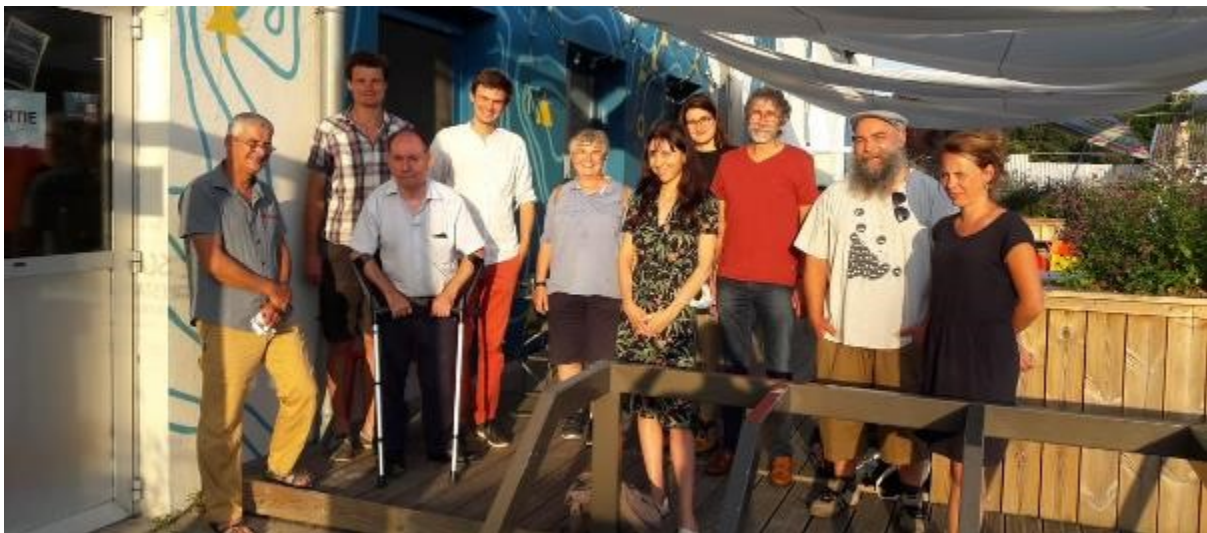
- Henri, prénom de l'Abbé Pierre, fondateur du mouvement,
- Lucie Coutaz, cheville ouvrière aux côtés de l'Abbé Pierre et considérée comme co-fondatrice de la création du mouvement,
- Georges Legay, ancien bagnard et premier compagnon Emmaüs qui a ainsi participé à la constitution du mouvement.



« Maison de Lucie », avant/après les travaux

COMPOSITION ET GOUVERNANCE

La Ferme Emmaüs Maisoncelle est composée d'un conseil d'administration et d'une équipe pluridisciplinaire. Elle bénéficie également de l'appui de bénévoles.



L'ÉQUIPE ENCADRANTE

Au 31.12.2022

En mai 2022, les premier-es encadrant-es ont rejoint l'équipe. Le recrutement d'un-e chargée de vie collective a quant à lui été enclenché en fin d'année.



Bruno Vautherin,
Fondateur et directeur



Mélanie Forestier,
Accompagnatrice socio-
professionnelle



Antoine Leblanc,
Encadrant technique en
maraîchage

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le conseil d'administration de l'association est composé de huit membres aux profils variés, élu-es pour un mandat de deux ans et dont certain-es ont été coopté-es depuis la dernière assemblée générale. Grâce à leurs compétences et à leur complémentarité, ils et elles viennent étoffer et enrichir le projet.

- **Jean-Claude Bonnefon, Président**
- **Jean-Marc Chabosseau, Trésorier**
- **Bruno Genet**
- **Sophie Lasserre**
- **Barbara Liaras**
- **Chrystelle Loridon**
- **Dominique Payet**
- **Patricia Pignon**

Conformément aux statuts, le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année.

DES BENEVOLES TOUT-TERRAIN



Tout au long de l'année, **une quinzaine de bénévoles se sont investi-es** sur des missions opérationnelles du projet. Parfois mobilisé-es au pied levé, ils et elles ont appuyé l'équipe dans de **nombreux domaines : montage des structures des serres, préparation des repas, ménage, travaux de maintenance...** Leur aide a été extrêmement précieuse dans cette phase de lancement.

PORTRAIT DE BARBARA, MEMBRE DU CA

« Je suis « tombée » dans la prison par hasard, lorsque j'étais étudiante à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Strasbourg. J'ai commencé par m'investir dans le Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées (GENEPI), en parallèle de mes études. J'ai ensuite rejoint l'Observatoire International des Prisons (OIP) avec pour missions de développer des sections à l'international afin de produire des rapports sur les conditions de détention à travers le monde. J'y suis restée 5 ans avant de travailler pour Reporters Sans Frontière (RSF) puis pour Penal Reform International (PRI), une organisation dont l'objectif est d'impulser l'amélioration du système pénal et des conditions de détention à l'échelle internationale. J'étais plus particulièrement en charge du lien avec des pays d'Afrique et notamment le Rwanda qui remettait alors en place le système de justice traditionnelle (post-génocide). Suite à ces expériences, je suis revenue à l'OIP en tant que coordinatrice régionale Poitou-Charente-Limousin puis en tant que rédactrice de la revue Dedans-Dehors. Cela a été une bonne transition vers le métier que j'exerce actuellement et que j'adore car il contribue à l'émancipation des personnes et à la prise de confiance en soi : professeure de français ! Au travers des cours, on s'attache à outiller les personnes pour qu'elles puissent maîtriser la langue, s'exprimer et prendre la parole et ainsi, lutter contre les inégalités ; c'est très important.

Les personnes qui sortent de prison sont des personnes normales, avec des parcours de vie accidentés. Les structures comme la Ferme Emmaüs Maisoncelle ont un vrai impact car elles contribuent à changer le regard sur la prison et à montrer aux sortant-es de prison qu'ils et elles ont toujours une place dans la société.

Je suis ravie d'avoir intégré le conseil d'administration, de pouvoir apporter du soutien, du recul et des petits coups de main! Je ne peux qu'encourager d'autres personnes motivées à rejoindre le Conseil d'Administration et à contribuer au développement de ce beau projet! »



MISE EN PLACE DU PARTENARIAT AVEC L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Afin de lancer la dynamique de recrutement des premiers résidents, il nous a fallu faire **connaître la structure aux acteurs-ices de l'administration pénitentiaire (AP)**. Un important travail de communication et d'information a été réalisé auprès de la **Direction inter-régionale de Bordeaux, des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), de plusieurs établissements pénitentiaires** (Saint-Martin, Chateaudun, Vivonne...) ainsi que du personnel **de différents services du centre pénitentiaire (CP) de Vivonne** : scolaire, médico-psychologique, sport, soins et prévention des addictions....

En parallèle, l'équipe a **créé et diffusé une plaquette de présentation** de la structure à destination du personnel pénitentiaire et des personnes détenues tandis qu'un article a été publié dans « Etape Hebdo », la newsletter nationale de l'administration pénitentiaire.

Au CP de Poitiers-Vivonne, des actions de **communication ont été réalisées directement auprès des personnes détenues** accompagnées

par le biais du canal vidéo interne de la prison ou encore via le GEPSA.

Ces nombreuses rencontres ont permis de **créer du lien avec les équipes de l'AP**, de mettre en place des **actions concrètes (désignation de conseillères pénitentiaires d'insertion et de probation référent-es)** mais également de lancer les **recrutements de futurs résidents**.

Ainsi, en 2022, Maisoncelle a reçu :

- **41 candidatures** en provenance de Vivonne, Chateaudun, Saint-Maur, Mauzac, Bédénac, Saint-Martin de Ré et Argenton;
- **23 entretiens (seconde étape du recrutement)** ont été réalisés en binôme par l'accompagnatrice socio-professionnelle (ASP) et le directeur, majoritairement en présentiel, au sein des établissements pénitentiaires;
- **5 candidats sont venus en immersion (troisième étape du recrutement)** entre juin et décembre 2022 parmi lesquels quatre intégreront la Ferme début 2023.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

Un **important travail de réseau** a été réalisé auprès de structures clés pour l'accompagnement des futurs résidents et des autres salarié-es en insertion.

Les rencontres avec les différents **acteurs socio-éducatifs du territoire** (Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, Centre Socio-Culturel de Lusignan, Pôle Mobilité, Maison-Relais de Lusignan...) ont permis de **mieux appréhender les rôles et missions de chacun**, les différents modes de fonctionnement, contraintes, calendriers et outils des différentes structures. Une étape nécessaire pour favoriser la **fluidité des échanges** par la suite.

En décembre 2022, une rencontre a été organisée au sein de la ferme avec le **Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) du 86** dans le but de présenter le lieu et le fonctionnement de la structure à l'équipe et de pouvoir **identifier ensemble les dispositifs pouvant être les plus adaptés aux besoins de résidents en fin de parcours**. L'ASP a ensuite été formée à l'utilisation de la plateforme SI-SIA. Par ailleurs, lors des premiers recrutements des salarié-es en parcours, l'équipe a été **accompagnée par le référent Pôle**

Emploi - IAE du secteur, tant sur la création de l'offre que sur sa diffusion.

Des partenariats ont été noués avec le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) qui assurera une permanence par mois à la Ferme et avec le **Centre médico-psychologique (CMP)** qui s'engage à recevoir les résidents une fois toutes les six semaines pour ceux qui le nécessitent.

La Ferme a **rejoint le réseau CAPEE** qui regroupe notamment les structures d'insertion du Grand Poitiers. Cela permet par exemple à l'association d'accéder plus facilement à la formation pour l'ensemble des salarié-es (en insertion ou permanent-es), de bénéficier d'espaces d'échanges avec d'autres professionnel-les ou encore de profiter d'accompagnement sur des thématiques spécifiques

L'ASP prend également part **au comité technique d'accompagnement (CTA) de Pôle Emploi** qui réunit de nombreuses structures d'insertion ainsi que des partenaires institutionnels.

L'année 2022 a enfin été marquée **par les premiers recrutements de salarié-es en insertion et les premières démarches associées.**



ECHANGES AVEC MELANIE, ASP

« En 2019, alors que je travaillais au SPIP de Vivonne en tant que coordinatrice socioculturelle, j'ai assisté à une présentation de la Ferme de Baudonne. La philosophie du projet m'a énormément plu. Je pensais notamment à de nombreuses personnes détenues que je croisais tous les jours et pour lesquelles il n'y avait pas ou trop peu de solutions adaptées. **Ca faisait rêver de voir d'autres perspectives que la détention.**

En 2020, j'ai entendu parler de la création de la Ferme de l'Air Libre. Je me suis alors renseignée sur le projet et j'ai assisté à la première assemblée générale. **Cela m'a conforté dans l'idée que ces structures de placement extérieur répondent pleinement à des besoins que j'avais identifiés en détention. Elles permettent aux personnes de se réadapter à la liberté après une période d'incarcération tout en bénéficiant d'un accompagnement social global. Je pensais notamment aux personnes détenues qui peuvent se retrouver hors des radars mais qui, comme d'autres, subissent le choc carcéral et font face à de nombreuses problématiques, y compris à la sortie.**

J'ai été recrutée en tant qu'Accompagnatrice socio-professionnelle (ASP) en mai 2022. Le poste recouvre plusieurs dimensions. Je réalise les démarches sociales, administratives et d'accompagnement professionnel des résidents et salarié-es en insertion, tout au long de leur parcours, afin de préparer au mieux à la sortie. Je suis également en charge de la coordination du recrutement des futurs résidents et du lien avec l'administration pénitentiaire. En plus de ces volets administratifs, je contribue aux missions du quotidien et à l'encadrement (vie collective, astreinte etc.). C'est à la fois la richesse et la réalité d'être une petite équipe ! Au cours de la première année, avec l'aide de collègues d'autres structures (SEI, l'Eveil...) et de partenaires, j'ai pris mes marques. Je me suis familiarisée avec les différents sujets et procédures, j'ai noué des contacts, mis en place des partenariats et travaillé à la création des outils nécessaires à l'accueil des premiers résidents et salarié-es en insertion. Un travail que nous allons poursuivre en 2023 ! »

TÉMOIGNAGE DE FLORA, SALARIÉE EN INSERTION DANS L'ÉQUIPE MARAÎCHAGE

« Ce qui m'a motivée à rejoindre la Ferme, c'est le maraîchage ! Je n'avais aucune connaissance et l'envie de découvrir ce métier, d'apprendre doucement mais sûrement.

En 2022, une des missions principales a consisté à poser les fondations et les structures des serres : faire les trous, monter les poteaux et les arceaux, nettoyer le terrain, commencer à poser les bâches. C'est un chantier d'ampleur ! On a aussi commencé à planter de l'ail et de l'oignon. C'était une première pour moi ! Cette étape de découverte est extrêmement stimulante : découverte des étapes du chantier et des défis qui vont avec, découverte du fonctionnement de la Ferme et de la vie au quotidien, découverte de l'équipe et des missions. Les choses se font étape par étape, c'est intéressant ! J'apprécie aussi beaucoup de travailler au contact de la nature et en plein air.

On commence à voir les fruits de notre travail dans les champs, ça rend les choses très concrètes. J'ai hâte que l'on procède aux premières récoltes et à la commercialisation.

Si je devais résumer cette année en quelques mots, je dirais : découverte, accompagnement et collectif ! »

MONTAGE DE L'ATELIER DE MARAÎCHAGE ET DEMARRAGE DU CHANTIER D'INSERTION

En prélude à la mise en place de notre atelier de maraîchage biologique, et avant même notre arrivée à Maisoncelle, une étude a été réalisée par une technicienne spécialisée de Vienne Agrobio permettant de définir les grandes orientations techniques et de guider les choix d'investissement.

Un important travail de **planification (plans de cultures, des serres, du système d'irrigation)**, d'identification des besoins, de **commandes d'outils, de matériel et de semis** a ensuite été réalisé par l'encadrant maraîcher et le directeur, avec l'appui de Vienne Agrobio et du chef de culture des Jardins de l'Eveil.

En milieu d'année, la Ferme a obtenu l'**agrément Atelier Chantier d'Insertion (ACI)** qui lui a permis de **recruter trois premier-es salarié-es en insertion : Sandy, Flora et Michel**. Une quatrième

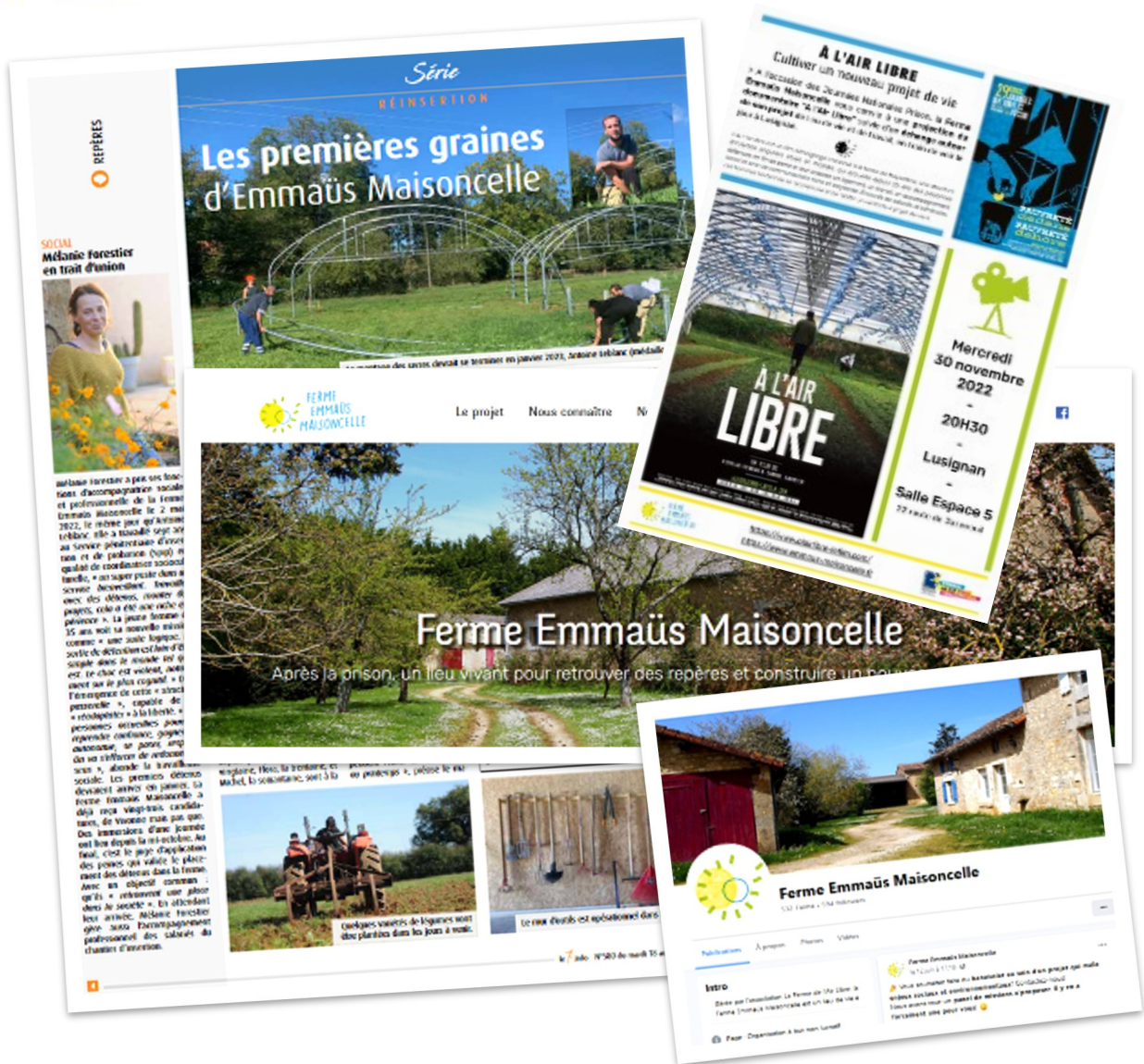
personne, Johan, est venue rejoindre l'équipe en novembre.

En parallèle, plusieurs **investissements majeurs (tracteur, serre etc.)** ont été réalisés et des **chantiers d'envergure** ont été menés ou amorcés tels que la **construction de l'espace « atelier »** dans la grange, l'installation des **serres**, ou encore, celle du **système d'irrigation**.

Les **premières plantations d'oignons et d'ail** ont par ailleurs été faites en octobre et de **premiers contacts** ont été pris avec plusieurs structures dont le Chaudron de Mélusine (épicerie bio de Lusignan) et le lycée agricole de Venours au sujet de la **commercialisation future des productions**.

Au second semestre, l'équipe s'est adaptée aux besoins et investie sur les différents chantiers. Elle a bénéficié de l'**appui ponctuels de bénévoles**.





COMMUNICATION

En début d'année, afin de rendre visible le projet et la structure auprès du grand public, l'association s'est dotée **d'une identité graphique et d'un site web**. Elle a également continué à **alimenter sa page Facebook**.

En parallèle, **de nombreuses visites et rencontres ont été organisées à destination des partenaires** de la Ferme, notamment le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de la Vienne, les juges d'application des peines, la direction du centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne, la gendarmerie de Vivonne mais aussi le SIAO, le service « Vienne Insertion » du Département ou

encore d'autres acteurs de l'insertion du territoire.

En fin d'année, à l'occasion des **Journées Nationales Prison**, la structure a organisé une **journée portes-ouvertes** ainsi que la **projection, à Lusignan, du documentaire « A l'Air Libre »** afin de présenter le concept des Fermes Emmaüs aux habitant-es du territoire. Ces rendez-vous ont rassemblé **une cinquantaine de participant-es**. Enfin, la Ferme a fait l'objet **d'une dizaine d'articles de presse ou reportage dans les médias locaux et régionaux**.



PRINCIPALES PERSPECTIVES 2023

A l'heure où nous écrivons ces lignes, 2023, nouvelle année clé pour le projet et la structure, est déjà bien entamée. Il n'est néanmoins pas trop tard pour rappeler ici **les principaux enjeux et les principales échéances**.

ENCADREMENT - EQUIPE

- Arrivée d'Aude Paulmier, notre **quatrième salariée encadrante**, le 3 janvier, sur le **poste de Chargée de vie collective**, avec pour missions principales l'organisation de la vie quotidienne à la ferme et la mobilisation / coordination des bénévoles.

ACCUEIL - VIE COLLECTIVE

- Arrivée des **quatre premiers résidents issus de la détention**, entre janvier et mars. La capacité d'accueil sera au **maximum de huit places** pour cette année, avec potentiellement d'autres arrivées en deuxième partie d'année... mais aussi les premiers départs !

- Poursuite des **efforts de communication** pour faire connaître la ferme et **identifier des candidats dans les établissements pénitentiaires**.

- Mise en place progressive de **l'organisation de la vie quotidienne (intendance, repas, entretien...)** et de **l'animation des temps non travaillés (sorties et activités culturelles, sportives et de loisir)**.

ACCOMPAGNEMENT

- **Déploiement de l'accompagnement social et professionnel pour les premiers résidents et les salarié-es en insertion avec l'appui des partenaires du territoire**.

- **Démarrage des permanences du Services Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) à Maisoncelle**, pour assurer le suivi des aménagements de peine.

- Mise en place des **premières formations**, pour les salarié-es en insertion comme pour l'équipe encadrante.



PERSPECTIVES 2023, LA SUITE

MARAICHAGE

- Finalisation du montage des installations clés que sont les serres, l'irrigation et la grange.
- Lancement de la première saison de maraîchage sur une partie des 2 hectares de terrain : cultures de printemps et d'été.
- Démarrage de la commercialisation, en circuits de proximité.

VIE ASSOCIATIVE ET BENEVOLAT

- Mobilisation des bénévoles pour venir en appui des besoins du quotidien : préparation des repas, transports, sorties et activités, maintenance...
- Organisation et participation à des événements pour faire connaître l'association sur le territoire.
- Poursuite de la structuration de la gouvernance associative, et préparation de l'entrée définitive dans le Mouvement Emmaüs prévue pour 2024.

TRAVAUX

- Réalisation des travaux nécessaires sur la maison d'Henri, la plus grande : à l'étage, création d'une cinquième chambre, d'une douche et de sanitaires supplémentaires pour améliorer l'hébergement des résidents.
- Au rez-de-chaussée, mise aux normes Etablissement Recevant du Public (ERP) de la salle à manger, création de WC accessibles, réaménagement complet de la cuisine et du cellier pour disposer d'une cuisine semi-professionnelle destinée à un usage collectif.
- Idéalement, démarrage des travaux sur la Maison de Georges pour remplacer deux appartements existants par 4 studios.

LES PARTENAIRES

De nombreux partenaires publics, privés, associatifs ainsi que des particuliers soutiennent le projet par le biais de partenariats ou dons aux formes variées : dons en nature, soutien financier, appui technique, etc. Toute l'équipe de la Ferme Emmaüs les remercie chaleureusement pour leur soutien, indispensable pour permettre à l'association de mettre en œuvre et de développer ses actions.



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
de travail et des solidarités (DRETEP)



CHARTRE VALEURS ET PRINCIPES FONDAMENTAUX

Ce document socle s'adresse à toutes celles et tous ceux qui vivent, travaillent, ou interviennent à la Ferme Emmaüs Maisoncelle, que cela soit de manière ponctuelle ou permanente : salarié-es, résidents, bénévoles, stagiaires...

Il a pour objectif de définir ce que nous devons partager et respecter, pour permettre une vie collective riche et bénéfique pour tous, des relations apaisées, un cadre de vie agréable et garantir la pérennité de notre structure dans les années à venir.

CE QUE NOUS SOMMES

- **Un espace de transition** : la Ferme Emmaüs Maisoncelle vise à préparer le retour à la liberté pour des personnes qui sont passées par la prison, et plus largement à favoriser le retour vers l'emploi durable pour des personnes qui s'en sont éloignés. L'expérience de quelques mois vécue ici doit permettre à chaque personne accueillie de retrouver des repères, de se reconstruire pour pouvoir ensuite démarrer un nouveau projet de vie.
- **Un lieu de vie** : les résidents, accueillis dans le cadre d'un aménagement de peine quelques mois avant leur libération, habitent sur place et bénéficient de chambres individuelles. Ils partagent avec les autres membres de la structure (salariés permanents et non-résidents, bénévoles...) des temps de vie de collectif (repas, activités...).
- **Un lieu de travail** : toutes les personnes accueillies - résidents et salariés non-résidents – sont amenées à travailler à la ferme et bénéficient pour cela d'un contrat de travail en insertion. L'activité proposée est principalement agricole. Elle est conduite selon les principes de l'agroécologie, qui visent à respecter à la fois la nature, le vivant, et celles et ceux qui travaillent.
- **Un lieu ouvert et vivant** : la ferme est ancrée dans son territoire, et elle contribue par ses activités et actions à le faire vivre. Elle accueille des personnes extérieures (clients, visiteurs, bénévoles...), pour que de nouveaux liens puissent se créer.
- **Une association Emmaüs** : membre du mouvement Emmaüs, nous partageons ses valeurs et contribuons à notre échelle à son combat contre les injustices et les exclusions, quelles que soient leurs formes.

CE QUE NOUS DEFENDONS

Ici, à Maisoncelle, nous défendons une vision de la société au sein de laquelle chaque personne, quelle que soit son histoire personnelle, ses richesses et ses différences, doit pouvoir trouver ou créer sa place, et s'y épanouir. Face à l'individualisme qui exclue, nous pensons que la fraternité qui peut s'exprimer notamment à travers la vie collective et la solidarité est nécessaire pour développer le « vivre ensemble ».

NOS VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

Le respect est l'un des piliers de la structure : respect de soi-même, des autres, du lieu et des engagements pris mais aussi respect de ceux qui entourent et soutiennent la structure, qui font confiance au travail effectué et de ceux qui un jour en auront besoin. Cela veut aussi dire prendre soin de son environnement et des espaces individuels (chambres) et collectifs. Le respect induit une bienveillance réciproque et nécessaire entre l'ensemble des personnes qui fréquentent ce lieu : les différentes formes d'agressivité, la violence physique ou verbale ne peuvent donc en aucun cas être acceptées. Il ne sera par ailleurs toléré ni insulte, ni propos ou comportements discriminatoires de quelque nature que ce soit : le respect mutuel des différences (de genre, d'origine...), des croyances (religion, spiritualité...) et des opinions, doit être la règle.

Une attention particulière doit être enfin apportée aux biens personnels et collectifs : il convient d'en prendre soin et de les entretenir.

La confiance est accordée à chacun et chacune, inconditionnellement et sans a priori. Elle se traduit notamment par les responsabilités confiées et par un droit à l'expérimentation qui induit un droit à l'erreur. Elle nécessite d'en être digne et de ne pas décevoir celui ou celle qui vous a fait confiance.

La discrétion : Chacun porte une histoire personnelle, et est libre de la livrer ou non aux autres. Les situations individuelles n'ont donc pas être révélées sans consentement préalable. Cette nécessaire discrétion ne doit cependant pas nous empêcher d'être attentif à ce qui est vécu par chacun au sein de la ferme (difficultés, malaise...), et si besoin d'en faire part à l'équipe permanente.

La solidarité : « Aide moi à aider » disait l'Abbé Pierre en embarquant les premiers compagnons dans l'aventure Emmaüs. La solidarité doit s'exprimer au quotidien entre les uns et les autres, mais aussi à l'extérieur de la ferme par des actions concrètes au service du territoire, de ses habitants et de notre environnement.

La co-responsabilité : Nous sommes tous embarqués dans un même projet, et c'est le fruit de notre propre volonté. Quel que soit son rôle au sein de la Ferme (résidents, salariés, bénévoles...), chaque personne porte individuellement une part de responsabilité dans le bon fonctionnement au quotidien, mais aussi dans la vie de l'association et la réussite de son action dans la durée. Chaque personne est donc responsable de ses actes et doit les assumer.

La protection de l'environnement : que cela soit dans les actes du quotidien ou dans la pratique de nos activités économiques, en particulier le maraîchage, nous veillons à prendre soin de la faune et de la flore qui nous entoure, et à avoir un usage raisonné des ressources dont nous disposons (terre, eau, énergie...).

Association La Ferme de l'Air Libre
Lieu-dit Maisoncelle
86000 Lusignan
contact@emmaus-maisoncelle.fr
05 16 34 46 43
<https://www.emmaus-maisoncelle.fr/>

